

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

*LYCEE FRANÇAIS
THEODORE MONOD*

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Du Mercredi 19 février 2003**

Présents :

Le Conseil d'Etablissement a été convoqué par lettre du 5 février 2003.

Sont excusés : /

Soit : 21 présents sur 22 et 17 votants sur 18.

Le quorum fixé à 12 est atteint.

Cf. annexe 1 : liste d'émargement

Ordre du jour :

1. Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement du 03.12.2002 : *vote*
2. Calendrier et horaires 2003-2004 : *votes*
3. Aménagements, travaux, sécurité : *information*
4. Livres et fournitures : *information*
5. Projet d'établissement : *information*
6. Questions relatives au conseil d'école
7. Questions relatives au CVL
8. Questions diverses

Secrétaire de séance,

le Président,

HATTI Gabriel

Stéphane SACHET

Ouverture de la séance par M. le Proviseur à 17 h 10. Le Président de séance donne lecture de l'ordre du jour.

1/ Procès-Verbal du Conseil d'Etablissement du 03.12.2002

M. Sachet, Proviseur, soumet le procès-verbal au vote.

Votants	Pour	Contre	Abstention
<i>17</i>	<i>17</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. HATTI Gabriel représentant des parents d'élèves saisit l'occasion pour exprimer à nouveau le mécontentement général des parents d'élèves à la suite des augmentations des tarifs d'écolage de 20 à 30 % à compter du 2^{ème} trimestre.

Les parents souhaitent le gel de ces augmentations pour l'avenir.

2/ Calendrier et horaires 2003-2004

M. le Proviseur attire l'attention du Conseil d'Etablissement sur le fait que le projet de calendrier 2003-2004 a été débattu au niveau de toutes les instances du Lycée (enseignants, Conseil d'Ecole, CVL, etc.)

Les principes retenus pour le calendrier et les horaires proposés sont :

- Le respect des textes (circulaire AEFÉ n° 4341 du 16.12.2002) notamment la présentation des propositions avant le 1^{er} mars.
- L'équilibre des rythmes d'activité et de vie des enfants, équilibre des rythmes d'apprentissage et du temps scolaire des élèves.
- Les contraintes et attentes de l'établissement, des parents et des personnels.

Les enjeux visés :

- Les horaires de la journée et de la semaine
- Les périodes de travail et de congés

Monsieur le Proviseur expose les propositions (*cf. annexe 2 : Projet de calendrier 2003-2004*), l'argumentation et les conséquences : une longue discussion s'engage, tous les membres du Conseil prennent la parole sur le sujet.

Quatre votes sont proposés au Conseil d'Etablissement avec une discussion préalable à chacun des votes.

1^{er} vote : Suppression du mardi après-midi comme journée libérée pour tous les élèves.

Votants	Pour	Contre	Abstention
<i>17</i>	<i>16</i>	<i>0</i>	<i>1</i>

Adopté à la majorité

2^{ème} vote : Décalage de 10 minutes pour la sortie des élèves entre les classes de primaires et le collège et lycée. Proposition issue du Conseil d'Ecole afin de permettre une sortie plus calme des élèves du primaire, particulièrement pour les petits.

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
17	16	0	1

Adopté à la majorité

3^{ème} vote : Décalage des horaires.

Les représentants des enseignants du Lycée font remarquer leur préférences pour la formule 5 heures le matin et 3 heures l'après-midi, plutôt que 4 heures et 4 heures.

Après débat, deux propositions sont retenues :

1/ pas de changements, les horaires restent les même que cette année.

2/ 8h-12h (13h pour le Lycée) et 14h30-16h30 Primaire, 17h30 Collège, 18h30 Lycée. Sachant que le Lycée ne reprendrait qu'à 15h30 lorsque les élèves finissent à 13h.

<i>Votants</i>	<i>Proposition 1</i>	<i>Proposition 2</i>	<i>Abstention</i>
17	2	10	5

Proposition 2 adoptée à la majorité

4^{ème} vote : Avancement de la date de la rentrée scolaire d'une semaine, périodes de travail et de congés.

Cf. annexe 2 : projet de calendrier 2003-2004

Les représentants des enseignants font remarquer qu'après sondage de leurs collègues, la majorité des enseignants du Collège et du Lycée est contre. Ils posent aussi le problème de la climatisation des salles en attentes depuis plusieurs années et les difficultés liées à l'EPS.

Les parents d'élèves approuvent le rythme proposé mais souhaiteraient que des activités culturelles et sportives soient organisées pour les élèves durant les « petites vacances ».

Monsieur le Proviseur informe le Conseil d'Etablissement du vote favorable du CVL et du Conseil d'Ecole.

<i>Votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
17	10	4	3

Adopté à la majorité

3-Aménagement – Travaux – Sécurité

- Sécurité devant l'Etablissement : des progrès ont été réalisés durant le premier trimestre : route recentrée et goudronnée, barrières de protection, ralentisseurs. Il faudra cependant suivre le dossier, notamment par des actions de sensibilisations, un courrier aux parents et en projet : un parking visiteurs et un dépose minute.

Un parent d'élèves propose l'instauration d'un sens unique.

- Installation d'une khaïma dans la cour de maternelle : le projet est instruit par la coopérative, actuellement en phase d'appel d'offre.
- Réfection du réseau électrique et climatisation : le principe de l'accord sur les travaux reste acquis mais les crédits ne sont pas délégués au poste ce qui retarde d'autant le démarrage de l'étude et des travaux.

Les représentants des parents et des personnels font part de leur étonnement et de leur impatience devant le report répété de délégarion des crédits.

4-Livres et fournitures

Monsieur le Proviseur informe le Conseil qu'une commission travaille sur la possibilité pour la coopérative scolaire d'acheter les livres et de prévoir leur location aux parents. De nombreux contacts sont pris et le groupe s'élargit.

Il s'agit d'un projet ambitieux et sensible qui sera présenté au prochain Conseil d'Etablissement.

5-Projet d'établissement

M. le Proviseur présente aux membres du Conseil d'Etablissement la démarche engagée sur le projet d'Etablissement.

Un groupe de travail s'est constitué au premier trimestre, composé d'enseignants et de parents, il s'est ensuite divisé en commissions pour un travail approfondi sur les indicateurs.

Le travail des commissions a été discuté en groupe « Projet d'Etablissement » pour être corrigé et complété, afin qu'un tableau d'indicateurs choisis et actualisés soit proposé au groupe. Le groupe pourra alors dresser un diagnostic et proposer des objectifs et des priorités pour le Lycée Français Théodore Monod.

Madame POGORZELSKI, Proviseur-Adjointe, présente les résultats des évaluations tant au niveau Etablissement qu'au niveau National. Une première analyse des chiffres nous permet de constater les difficultés sensibles de nos élèves particulièrement sur le cycle II. Puis le rattrapage progressif par rapport aux résultats nationaux. Il faut cependant rester prudent sur une analyse trop rapide et observer la tendance sur plusieurs années.

Madame la Proviseur-Adjointe informe les membres du Conseil d'Etablissement des modalités d'information des parents.

6-Conseil d'Ecole

Dans le cadre de cette instance les parents d'élèves mauritaniens proposent d'offrir une journée mauritanienne. Cette idée a été bien reçue par le Conseil d'Etablissement.

7-Questions relatives au Conseil de Vie Lycéenne (CVL)

La Vice-Présidente du CVL, Mlle KAMARA, fait le compte rendu de l'ensemble des questions examinées au CVL.

Le Conseil apprécie le niveau des débats engagés dans le cadre de cette structure très intéressante pour l'épanouissement intellectuel des enfants et l'aguerrissement de leur esprit critique.

Sur la question du traitement des retards soulevée par les élèves, Monsieur le Proviseur indique que le Règlement Intérieur du Lycée devra être complètement revu, dans l'attente et pour répondre à la demande des élèves, une nouvelle organisation leur sera proposée en CVL

Les élèves proposent l'idée d'une fête des Nations qui réunirait toute la communauté éducative. Cette idée a été bien reçue par le Conseil, un comité d'organisation se met en place, appel est fait aux parents pour apporter leur participation et leur soutien.

7-Questions diverses

7 questions posées (4 par les enseignants et 3 par le personnel)

Enseignants :

- Nécessité de disposer d'un surveillant à temps plein pour contrôler les entrées et les sorties des enfants.
M. le Proviseur indique qu'il s'agit effectivement d'une nécessité mais que les difficultés financières du lycée Français ne permettent pas un tel recrutement.
- Demande faite par les représentants du 2^e degré de l'étude d'une activité piscine dans le cadre de l'EPS.
M. le Proviseur est favorable à cette demande à condition que l'activité puisse s'exercer dans le respect des textes, particulièrement concernant l'hygiène et la sécurité.
- Nécessité de prévoir des réserves de change au budget annuel pour anticiper les pertes liées aux fluctuations des cours de l'ouguiya.
Monsieur le Gestionnaire-comptable explique l'impossibilité de provisionner de tels réserves compte-tenu de l'augmentation déjà très sensible des droits d'écolage et la difficulté à équilibrer le budget.
- La modification des effectifs en cours d'années (élèves nouveaux) est problématique pour le fonctionnement pédagogique : prévoir 24 élèves maximum en collège, dédoubler les classes...
M. le Proviseur rappelle qu'il doit optimiser la structure, équilibrer le budget et faire valoir l'esprit de solidarité, particulièrement concernant les enfants qui viennent de Côte d'Ivoire. Il demeure cependant conscient du fait que l'établissement accueille aujourd'hui 641 élèves et qu'il a été construit pour 400 élèves ! Il s'agit d'une question de fond qu'il faudra nécessairement reposer.

Personnel

- Prévoir un temps suffisant pour l'entretien des salles de classe, soit 10 jours avant la rentrée scolaire.
Accord sur le fond, le calendrier du travail durant la période d'été sera réorganisé.
- Tenues et chaussures pour le personnel local.
M. le Proviseur informe que ces fournitures seront bientôt délivrées.
- Congés de Noël et Pâques pour le personnel local.
M. le Proviseur rappelle que le personnel local est soumis au droit mauritanien, qui ne prévoit pas de congés particuliers. La question sera instruite par Monsieur le Gestionnaire-Comptable et Monsieur le Proviseur.

Le Président remercie les membres du Conseil d'Etablissement et clôture la séance à 19 h 10.